

d'une nature confidentielle et que leur publication pourrait fournir des renseignements à l'ennemi. Je demande au comité si cela n'est pas plus absurde—si le règlement me permet cette expression—que l'affirmation qu'il était nécessaire d'enlever les rails du Grand-Tronc-Pacifique, parce qu'on avait déjà pris les rails du Transcontinental. Il ne suffit pas à ce Gouvernement chargé de la responsabilité de gouverner la population du pays et de protéger les intérêts de ce dernier, de se cacher, d'abord, derrière le gouvernement britannique et, ensuite, derrière la commission des chemins de fer. Il n'existe pas d'autorité ni de pouvoir derrière lequel le Gouvernement a le droit de se cacher à propos de questions se rattachant à l'administration des affaires publiques du pays. Qu'il n'y ait pas d'équivoque à ce sujet lorsqu'on a dépossédé les gens de leurs biens, ainsi qu'on l'a fait dans mon comté.

M. BRADBURY: Quel est le nombre des électeurs de l'honorable député qui se trouvent ainsi lésés?

L'hon. M. OLIVER: Je ne puis indiquer leur nombre, mais cela importe peu du moment qu'il s'en trouve un seul. Ses droits sont aussi sacrés que le sont les droits d'aucune corporation ou d'aucune compagnie du Canada. Ces personnes ont le droit d'être protégées, et si leurs droits ont été méconnus par ceux qui ont enlevé ces rails, elles ont le droit d'obtenir compensation sous le plus court délai. Le Gouvernement, ayant agi de la façon que l'on connaît pour les raisons qu'il prétend avoir, a le devoir de dédommager promptement et effectivement ceux qu'il a dépossédés de leur propriété. L'ardeur du ministre des Finances à assurer l'heureuse issue de la guerre, en enlevant les rails au Pas de Jasper, me remet en mémoire feu Artemus Ward qui, au temps de la guerre civile américaine, déclarait que pour assurer la victoire il était prêt à sacrifier jusqu'au dernier parent de sa femme.

Le ministre n'a pas hésité à enlever les rails au Pas de Jasper. Il y en avait cependant beaucoup plus près de l'Atlantique; pourquoi n'en a-t-il pas enlevé là plutôt? Il y en avait sur les deux voies parallèles entre la bonne ville de Toronto et Sudbury. Ces rails étaient bien moins éloignés de la côte du Pacifique que ceux au Pas de Jasper. Mais le ministre n'en a pas enlevé un seul. Il y a aussi trois lignes de chemin de fer entre Ottawa et Toronto, mais on a pas touché à un seul rail de ces voies ferrées. Je voudrais que

l'on eût usé d'un peu plus de justice en cette affaire. Si les objets de la guerre exigent qu'on enlève les rails de nos chemins de fer, qu'on le fasse; mais je ne vois pas pourquoi on les prendrait plutôt dans mon comté qu'ailleurs; je ne vois pas pourquoi l'on ferait subir à mes commettants des pertes et des dommages qu'on se garde bien de causer en d'autres parties du pays où l'on fait parade de patriotisme. Il est facile d'être patriote quand ça ne coûte rien, ou qu'on ne l'est qu'aux dépens des populations de l'Ouest. Ce n'est pas le genre de patriotisme qui me convient, et il ne m'empêchera certainement jamais de défendre les intérêts de mes électeurs aussi longtemps que j'aurai un siège en cette Chambre. Je suis bien prêt à faire des sacrifices pour mon pays, mais je veux que ceux qui crient si haut leur patriotisme en fassent, eux aussi.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Afin de renseigner davantage le comité, je donnerai lecture du décret du conseil qui a été déposé sur le bureau de la Chambre :

Le ministre a en outre soumis cette nouvelle demande de rails à sir Henry Drayton, commissaire en chef des chemins de fer du Canada, et celui-ci lui a transmis un rapport dans lequel il propose que les trois cents milles de rails soient pris sur la voie du Grand-Tronc-Pacifique, en partie sur la ligne parallèle au Nord-Canadien au pas de Yellowhead, et en partie aussi sur d'autres points de la ligne principale. Ces rails devront être remplacés par d'autres.

Le ministre formule ensuite sa proposition. On a déposé aussi sur le bureau de la Chambre une lettre du contrôleur des chemins de fer contenant un rapport de l'ingénieur A. C. Henry au sujet de l'enquête qu'il a faite sur cet enlèvement de rails de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, au pas de Yellowhead. Il dit dans cette lettre:

Par ce plan on pourra utiliser tous les rails du Grand-Tronc-Pacifique, en établissant une ligne commune sur 128 milles de la voie du Nord-Canadien et 77 milles de celle du Grand-Tronc-Pacifique.

Après avoir expliqué les détails de cette ligne qui était indiquée sur un plan annexé à ce rapport en date du 12 juin 1917, le ministre dit:

Le seul sérieux inconvénient que cela pourrait avoir pour les colons se produirait sur cette partie de la ligne du Nord-Canadien qui est entre Ansell et Leaman, et M. Henry explique au long dans son rapport pourquoi la méthode qu'il propose est la meilleure. L'enlèvement des rails se fait avec une extrême diligence. On utilise les services de tous les cantonniers et de tous les manœuvres employés sur les deux lignes de chemin de fer, et nous aurons en outre 150 soldats des bataillons de construction envoyés à Jasper, le 4 courant, par ordre du ministère de